

Mostéfa KHIATI

Les Camps de regroupement en Algérie durant la guerre de libération (1954 - 1962)

*“Auschwitz de la France en Algérie
dont on ne vous parle jamais...”*



Mouvements sociaux

Les camps de regroupement

en Algérie

durant la guerre de libération

(1954-1962)

"Aucun camp de la France en Algérie"

"... on ne vous parle jamais..."

© Houma editions, Alger 2014
REF : 4/568
Dépôt Légal : 5596/ 2014
ISBN. 978 - 9931-03-032-4
Tous droits réservés.
www.editionshouma.com
email:Info@editionshouma.com



Tables de Matières

Introduction	11
Chapitre 1 : L'internement : une logique coloniale	15
Les déportés algériens du XIXe siècle	17
L'emprisonnement et l'internement au cours de la guerre d'Algérie :	20
L'Algérie : une immense prison	21
Chapitre 2 : Comment peut-on qualifier les camps de regroupement ?	27
Quelle définition peut-on proposer ?	30
Les regroupements de populations peuvent-ils être qualifiés de génocide ?	34
Les camps de regroupement ont-ils été des camps de concentration ?	36
Pourquoi a-t-on peur du mot "camp" ?	40
Pourquoi le silence	41
Chapitre 3 : Buts des regroupements de populations	43
La politique du cantonnement :	45
Regroupements de population au cours de la grande famine de 1866-1868 :	47
Zones interdites	48
-Développement des ZI selon El-Moudjhid	50
-Exemple : création des ZI dans le Nord-Constantinois	52
-Principales ZI	57
-ZI ou zones libérées	58
Reprise des regroupements avec le début de la guerre d'Algérie :	59
Document : Le Chenoua : De la colonisation au village de regroupement la prolétarianisation d'une communauté montagnarde d'Algérie par Ph. Leveau	61

-Le chénoua	61
-Le Chénoua pendant la période coloniale.....	62
-Le Chénoua pendant et après la guerre de Libération Nationale.....	64
Chapitre 4 : Genèse et développement des camps de regroupement	67
Le général Parlange et les officiers des Affaires indigènes :	69
Salan et l'offensive psychologique	75
Challe et les opérations militaires.....	79
Document : Une expérience de déplacement de population, M. Baulig (1877-1962).....	82
Chapitre 5 : Déroulement des opérations de regroupement	89
Une opération de regroupement	91
Technique pour demander les habitants à demander le regroupement.....	94
Accueil des regroupés	94
Les regroupés atteints dans leur dignité	97
Chapitre 6 : Rocard révèle les camps	99
Comment Rocard est arrivé à rédiger sa "Note"	101
Les constatations de Michel Rocard	104
La Note de Rocard ébranle l'establishment	108
Les retombées de la divulgation du rapport de Rocard	110
Un grand écho dans l'opinion publique mondiale	112
Une question qui reste méconnue	114
Chapitre 7 : L'action des militaires n'est pas freinée par l'agitation médiatique	117
Les 1 000 villages de Delouvrier.....	120
Conflits d'intérêts entre civils et militaires : l'enjeu des regroupements	123

La politique de dégroupement : un coup d'épée dans l'eau	131
Chapitre 8 : Conditions de vie dans les camps de regroupement	137
Choix du site d'implantation.....	139
Modèle de camp.....	142
Une emprise psychologique permanente	146
Humiliation et comportement raciste des soldats.....	147
Conditions socio-économiques des regroupés	151
Habitat des regroupés	160
Equipements collectifs	162
Etat nutritionnel des regroupés	164
Etat sanitaire des regroupés	171
L'Ecole dans les camps	177
La mission des soldats-maitres d'école n'était pas seulement d'enseigner !.....	179
Chapitre 9 : Cas particulier du regroupement des populations nomades	181
Le regroupement commence en 1957 :	183
Document 1 : Lettre du général A. Pigeot.....	187
Document 2 : Lettre du préfet de la Saoura	188
Chapitre 10 : Effectifs des regroupés et des camps	191
Des camps de regroupement presque partout	193
Une accélération des regroupements.....	195
Camps clandestins	198
Interférences d'autres facteurs	198
Des chiffres contradictoires	199
Conclusion	205

Chapitre 11 : Traitement du problème des camps de regroupement par les Dirigeants algériens	207
Politique de pacification	209
« Un million d'Algériens parqués dans les camps de regroupement »	211
Appel aux Nations Unies le 28 Avril 1959 :	214
Le FLN lance une campagne d'information dans le Monde arabe	215
"Deux millions de personnes déplacées"	216
"Un Monde concentrationnaire"	217
"Doctrines et pratique du regroupement"	219
Les recasés : "des déracinés"	223
Des conséquences économiques dramatiques.....	223
L'Algérie : "un peuple déplacé"	225
"Les rescapés de Bordj M'Raou témoignent"	226
El-Moudjahid dénonce la politique de "dégrouperment".....	227
Les populations regroupées, objet d'un intérêt constant des dirigeants du FLN	231
Chapitre 12 : Intervention humanitaire	233
Des secours sont proposés dès l'été 1955	235
CICR et CRF.....	239
Début d'intérêt du CICR pour les populations regroupées.....	239
Un général français sollicite des secours en faveur des populations regroupées	242
Le Croissant Rouge algérien s'inquiète et sollicite l'aide du CICR.....	245
La CRF s'intéresse enfin aux regroupés	247
La Ligue des Croix-Rouge veut s'impliquer dans l'aide aux regroupés	262

Autres organisations	263
CIMADE (Comité inter mouvements auprès des évacués)....	264
-Poste de Nador au Clos Salembier	266
-Postes de Médéa	267
-Poste Belkitane au Sud de Constantine.....	268
-Relation CIMADE-FLN	268
Secours catholique français (SCF).....	269
Secours populaire français (SPF).....	271
Conclusion.....	272
Chapitre 13 : Exemples de camps de regroupement	275
Le camp de regroupement de Bessombourg (Zitouna).....	278
Le camp de regroupement du "Kalitous" à Zitouna.....	282
Le camp de regroupement d'Ain Zida à Collo	288
Le camp de regroupement d'Oum Toub :	292
Le camp de regroupement d'Erraguène	299
"Mémoires d'un enfant expulsé de son village" par le Pr Mustapha Achoui.....	302
Le camp de regroupement de Fontaine du Génie (aujourd'hui Hadjret Ennouss, wilaya de Tipaza)	305
Le camp de regroupement de Messelmoune	306
Le camp de regroupement d'Ighil Mehni	306
Oulkhoul	312
Les camps de regroupement d'Aït-Chaffa et Oulkhoul	315
Le camp de regroupement Dar El- Beïda (Maison blanche) ..	319
Le camp de regroupement Ain Mimoun dans les Aurès	321
Le camp de regroupement de Mesdour (Mezdour)	322
Les camps de regroupement d'Aïn Terzine, Bordj Okhriss, Meghnine et Souk el Khémis.....	324
Le camp de regroupement de Tamdikt	325

Le camp de regroupement la Cheffia	327
Le camp de regroupement d'Oued Touil (Gueltat Sidi Saâd, près de Laghouat)	328
Le camp de regroupement de Lannoy :.....	330
Le camp de regroupement de Lamsara (aujourd'hui Saharidj).....	330
Le camp de regroupement de Mansourah	332
Le camp de regroupement de Tamloul	337
Un camp de regroupement de l'Ouarsenis :	355
Le camp de regroupement de "Beni Derdjine	356
Les camps de regroupement de Port-Gueydon	360
Un des mille villages près de Marnia.....	364
Le village du Bois de Térébinthes	365
Le camp de regroupement de Theniet-el-Haad	368
Chapitre 14 : Devenir des camps de regroupement	377
Témoignage et plaidoyer d'un élu	380
Faut-il indemniser les anciens regroupés ?.....	385
Annexes	387
Annexe 1 : Décret n°56-274 du 17 mars 1956	389
Annexe 2 : Extraits du décret gouvernemental du 17 mars 1956.....	394
Annexe 3 : Tableaux de regroupés et de regroupements.....	396
1-Arrondissement d'Ain-Temouchent	396
2-Vallées d'Oued-Zenoudj et d'Oued-Djer	398
3-Arrondissement de Bouira	400
4-Arrondissement de Collo	402
5-Communes de Sigus, Ain-Fakroun et Ain-Kercha.....	404
Bibliographie.....	405
Acronymes.....	413

Introduction

Lorsqu'éclatent les premiers coups de feu dans les Aurès en ce début de novembre 1954, les stratèges militaires français appréhendent avec angoisse l'avenir colonial de leur pays. Ils venaient de signer en juillet passé à Genève leur retrait d'Indochine. La Tunisie bouge beaucoup et le Maroc est sur un volcan. Leur souci est avant tout l'Algérie qui est intégrée administrativement à la France avec trois départements et où vivent plus d'un million d'européens. Ils ne vont, alors, lésiner sur aucun effort. Ils vont même réagir comme un fauve blessé. Dès le 12 novembre, la gauche au pouvoir en France donne le ton : Pierre Mendès-France, président du Conseil lance du haut de la tribune de l'Assemblée Nationale : « Il n'y aura pas de la part du Gouvernement ni hésitation, ni atermolement, ni demi-mesure dans les dispositions qu'il prendra pour assurer la sécurité et le respect de la loi. Il n'y aura aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle, chacun ici et là-bas doit le savoir. À la volonté criminelle de quelques hommes doit répondre une répression sans faiblesse car elle est sans injustice. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la Nation, l'unité, l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. [...] Jamais la France, aucun Gouvernement, aucun Parlement français, quelles qu'en soient d'ailleurs les tendances particulières, ne cédera sur ce principe fondamental ». Quelques minutes plus tard, François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, lui emboîte le pas du même endroit en criant : « l'Algérie, c'est la France ! ».

Joignant le geste à la parole, des centaines de parachutistes et des compagnies de CRS sont aussitôt envoyés en Algérie. Mitterrand se rend en personne à Batna où il donne le coup d'envoi le 26 novembre à un grand ratissage engageant des milliers de soldats dans les Aurès. De grandes opérations militaires vont se succéder pour essayer de décapiter cette nouvelle "rébellion". Ces opérations vont surtout faire des victimes civiles, des centaines puis des milliers de familles paysannes sont jetées sur les chemins de l'exode, leurs demeures ont été incendiées et leurs cheptels décimés par les militaires. L'armée ne veut plus d'habitants dans les

zones d'insécurité où ses convois tombent dans des embuscades. Les populations déplacées sont abandonnées à elles mêmes au niveau des piémonts après avoir été déplacées. Le ministre-résident avait dès le début de l'insurrection fait appel à des officiers des Affaires indigènes en poste au Maroc avec à leur tête le général Parlange. Ils sont investis de la mission d'identifier les raisons de ce soulèvement puis sont chargés de gérer conjointement avec les militaires la situation au niveau des Aurès. C'est la naissance des zones interdites, des premiers regroupements de populations, des sections administratives spécialisées (SAS)...

Les camps de regroupements nés dans les Aurès en début 1955 vont connaître une progression d'abord lente au cours des années 1955-1956, puis leur nombre va exploser littéralement, rien n'arrivera à le freiner, même pas les directives du délégué général du Gouvernement français en Algérie en mars 1959, leur augmentation va se continuer jusqu'au cessez-le-feu.

Le déplacement des populations civiles par la force, leur enfermement dans des périmètres qui rappellent des espaces carcéraux, leur abandon à leur sort sans les protéger contre le froid et la chaleur, sans les nourrir, sans les soigner, sans leur assurer le minimum de leurs droits fondamentaux s'apparente à un crime contre l'humanité. La France a agi en puissance occupante mais elle n'a respecté aucune de ses obligations internationales.

Le nombre de regroupés, du fait d'informations contradictoires, a été difficile à arrêter. Il se situe selon un certain consensus autour de 2,5 millions de personnes auxquelles il faut ajouter les personnes recasées dans les villages ou les villes et les personnes resserrées et dont le nombre avoisine le million. Au total, c'est la moitié de la population rurale algérienne ou 40 % de la population totale qui a été concernée par ce drame.

Dans ces camps de la misère et du malheur, du fait de la malnutrition, du froid, de la chaleur, de la mauvaise qualité de l'eau et de l'absence de soins, des dizaines de milliers d'enfants en sont morts. Rocard a cité le chiffre de 200 000 décès sur un million de personnes ce qui porte le nombre total de décès au minimum à 500 000 enfants.

Il s'agit là d'un véritable génocide perpétré par les forces coloniales contre des populations civiles sans défense. Certains auteurs tant Européens qu'Algériens ont eu le courage de parler de génocide. Nombreux sont ceux qui ont comparé les camps de regroupements aux camps de concentration nazis ou aux goulags soviétiques même si certains ont fait des réserves sémantiques sur l'utilisation de ces mots.

Pour Baulig, grand connaisseur de ce dossier, il estime que : « par son importance numérique, le phénomène déclenché par le fait militaire apparaît comme un bouleversement sans précédent dans l'histoire de l'Algérie. » (Baulig Lesne M. Henri (1877-1962) Une expérience de déplacement de population, In: Annales de Géographie. 1962, t. 71, n°388. pp. 561-601)

Paradoxalement, malgré son importance numérique, ses graves répercussions sur la société algérienne et son impact dans le temps, en ce sens qu'il a porté un coup fatal au monde rural, le problème des camps de regroupements reste mal connu en Algérie. Il est peu évoqué en France pour d'autres raisons, la plupart des auteurs européens n'ont pas encore pu se départir de la culpabilité de l'histoire. «La société française est loin d'avoir accompli jusqu'au bout son travail de mémoire sur la guerre d'Algérie», dira Michel Rocard.



« Les camps de regroupements nés dans les Aurès en début 1955 vont connaître une progression d'abord lente au cours des années 1955-1956, puis leur nombre va exploser littéralement, rien n'arrivera à le freiner, même pas les directives du délégué général du Gouvernement français en Algérie en mars 1959, leur augmentation va se continuer jusqu'au cessez-le-feu.

« Les camps de regroupements nés dans les Aurès en début 1955 vont connaître une progression d'abord lente au cours des années 1955-1956, puis leur nombre va exploser littéralement, rien n'arrivera à le freiner, même pas les directives du délégué général du Gouvernement français en Algérie en mars 1959, leur augmentation va se continuer jusqu'au cessez-le-feu.

« Le déplacement des populations civiles par la force, leur enfermement dans des périmètres qui rappellent des espaces carcéraux, leur abandon à leur sort sans les protéger contre le froid et la chaleur, sans les nourrir, sans les soigner, sans leur assurer le minimum de leurs droits fondamentaux s'apparente à un crime contre l'humanité. La France a agi en puissance occupante mais elle n'a respecté aucune de ses obligations internationales.

« Le nombre de regroupés, du fait d'informations contradictoires, a été difficile à arrêter. Il se situe selon un certain consensus autour de 2,5 millions de personnes auxquelles il faut ajouter les personnes recasées dans les villages ou les villes et les personnes resserrées et dont le nombre avoisine le million. Au total, c'est la moitié de la population rurale algérienne ou 40 % de la population totale qui a été concernée par ce drame.

« Dans ces camps de la misère et du malheur, du fait de la malnutrition, du froid, de la chaleur, de la mauvaise qualité de l'eau et de l'absence de soins, des dizaines de milliers d'enfants en sont morts. Rocard a cité le chiffre de 200 000 décès sur un million de personnes ce qui porte le nombre total de décès au minimum à 500 000 enfants.

« Il s'agit là d'un véritable génocide perpétré par les forces coloniales contre des populations civiles sans défense. Certains auteurs tant Européens qu'Algériens ont eu le courage de parler de génocide. Nombreux sont ceux qui ont comparé les camps de regroupements aux camps de concentration nazis ou aux goulags soviétiques même si certains ont fait des réserves sémantiques sur l'utilisation de ces mots. »

Médecin chercheur, professeur à l'université d'Alger, acteur de la société civile, Mostefa Khiati est aussi un auteur prolifique. Il a écrit de nombreux ouvrages sur l'histoire de la médecine comme il a fait découvrir au public les actions humanitaires de l'Emir Abdelkader. Dans ce livre, c'est en humanitaire que le Pr Mostefa Khiati revisite un des aspects les moins connus de la guerre de libération nationale, celui des camps de regroupement.

دار
شورما

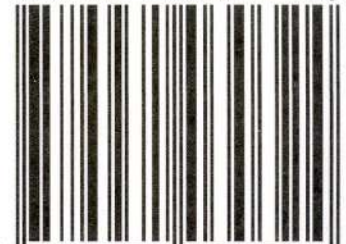
للطباعة والنشر والتوزيع

34 حي البريدية - بوزريعة - الجزائر

الهاتف: 021 94 17 75 الهاتف: 021 94 19 36
الهاتف: 021 79 91 84 الهاتف: 021 94 41 19

4/568

ردمك: ISBN: 978-9931030324



9 789931 030324

www.editionshourma.com

e-mail: info@editionshourma.com